



**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
SIMPLIFIÉE SOUGRI-NSO-
ZAMA DE PRODUCTEURS
DE NIÉBÉ DE PISSILA
(SCOOPS SNZ/PISSILA)**

Commune rurale de Pissila

Récépissé : 18-SC 010 du
12/03/2018

Tél. : (+ 226) 75 11 43 44

E-mail : scoopsspissila@gmail.com



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

*Utilisation des
technologies de
l'information et de la
communication (TIC)
pour l'appui-conseil
aux producteurs dans
un contexte d'insécurité :
Cas de la société
coopérative Sougri-
Nso-Zama de Pissila*

Novembre 2020



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO





La présente note est issue d'un processus de capitalisation qui s'est déroulé dans le cadre du projet Gouvernance des chaînes de valeur Inclusion des filières niébé, lait et des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso (GoIn). La capitalisation a été entièrement conduite par les organisations de producteurs elles-mêmes conformément à la démarche développée par le ROPPA en la matière : faciliter la production des connaissances paysannes par les compétences internes aux organisations paysannes pour un meilleur portage de la valorisation de la connaissance produite. Les organisations paysannes se sont fait accompagner sur quelques aspects techniques par le ROPPA (lead du processus) et les membres du Comité de Sélection & d'accompagnement (Partenaires du Projet).

Remercions ces organisations partenaires pour leurs engagements dans cette co-construction : Gret ; FERT ; APME2A ; APESS, Table Filière Karité ; Iprolait et FIAB. Les organisations paysannes disposent de bonnes pratiques souvent bien méconnues et peu diffusées. La capitalisation révèle ces initiatives et/ou expériences développées ici et là par les acteurs à la base et indique leurs conditions de répliquabilité. En effet, il est un outil d'aide à la décision, d'influence et de mise à échelle de pratiques utiles pour assurer la souveraineté alimentaire. Le ROPPA impulse l'utilisation de cet outil dans une approche garantissant son efficacité pour les OP.





**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
SIMPLIFIÉE SOUGRI-NSO-ZAMA
DE PRODUCTEURS DE NIÉBÉ
DE PISSILA (SCOOPS SNZ/PISSILA)**

*Utilisation des technologies
de l'information et de
la communication (TIC)
pour l'appui-conseil
aux producteurs dans
un contexte d'insécurité :
Cas de la société coopérative
Sougri-Nso-Zama de Pissila*

Novembre 2020

SOMMAIRE

1. MOT DU PRÉSIDENT	5
2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION	7
3. PRÉSENTATION DE NOTRE EXPÉRIENCE	8
3.1. Problèmes ou opportunité à l'origine de l'initiative	8
3.2. Description de l'initiative	9
4. CHANGEMENTS	13
5. ENSEIGNEMENTS À RETENIR	16
5.1. Facteurs de réussite	16
5.2. Facteurs d'échec ou obstacles à lever	16
5.3. Conditions de répliquabilité de l'expérience	17

01

MOT DU PRÉSIDENT



Le Burkina Faso connaît, depuis quelques années, une situation sécuritaire assez préoccupante, principalement dans certaines zones des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Nord. Dans ces localités, les activités commerciales et agricoles sont parfois réduites au minimum et les divers acteurs s'évertuent à imaginer des voies de résilience. Dans le Centre-Nord particulièrement, précisément dans la commune de Pissilia, le défi de poursuivre les activités d'appui-conseil agricole aux producteurs sur le terrain dans ce contexte d'incertitudes, a interpellé toute notre équipe de la Société Coopérative Simplifiée Sougri-Nso-Zama.

L'idée, pour nous, a été de trouver une solution palliative à la menace sécuritaire afin de permettre aux animateurs mis à disposition par nos partenaires et aux agents techniques de l'Etat de maintenir le pont avec les acteurs agricoles pour l'appui et le conseil.

Ainsi, l'option du recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment les Smartphones, s'est révélée une approche innovante avec un double avantage : continuer à fournir le conseil agricole aux producteurs sans risques (i) et ouvrir, dans une moindre mesure, les coopérateurs à la culture numérique (ii). Aussi l'initiative a-t-elle trouvé écho favorable auprès de notre partenaire, le Fert.

L'utilisation du Smartphone comme outil d'appui-conseil à distance en contexte d'insécurité a été une expérience à la fois bénéfique et enrichissante pour toutes les parties prenantes impliquées dans le processus (animateurs de Fert, techniciens du ministère en charge de l'agriculture, producteurs, etc.). Depuis la formulation de la demande au partenaire jusqu'à l'exploitation du téléphone, un ensemble d'étapes pleines d'enseignements ont été franchies. A ce jour, au-delà de l'amélioration de la pratique du conseil agricole en période d'insécurité, l'expérimentation du dispositif de producteurs relais mis en place et la familiarisation des producteurs aux TIC sont autant d'acquis capitalisables par la Coopérative.

C'est pourquoi, à la faveur de l'appel à proposition des initiatives à capitaliser par le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), nous nous sommes inscrit dans la dynamique de documenter l'initiative que nous avons portée avec succès dans l'intime espoir

qu'elle puisse être répliquée par d'autres organisations paysannes. Les TIC ont en effet leur place dans les services d'appui-conseil agricole : elles sont une solution palliative et une opportunité indéniable pour peu que certaines étapes minimales soient respectées.

Notre expérience dans l'utilisation des TIC et sa capitalisation dans le présent document, ont été un long processus qui a impliqué divers partenaires comme le ROPPA et Fert. Le résultat auquel nous sommes parvenus, nous le leur devons en toute reconnaissance de leur accompagnement à la fois technique et financier. Nous souhaitons, qu'avec leur concours, ce document puisse être diffusé afin de servir à tous les acteurs du monde rural considérable dans le cadre du suivi et d'accompagnement des coopérateurs (trices) sur le terrain intéressés par l'approche promue.

OUSMANE SAWADOGO

Président SCOOPS SNZ/Pissila

02

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION



Sougri-Nso-Zama est une Organisation Paysanne

La société coopérative simplifiée (SCOOPS) **Sougri-Nso-Zama est une Organisation Paysanne** créée en 2002. Elle intervient principalement dans la commune de Pissila sous forme d'une Union de 102 groupements issus de soixante-trois (63) villages. A ce jour, la coopérative compte environ 2637 membres dont 2033 femmes. En 2018, la SCOOPS Sougri-Nso-Zama s'est inscrite, conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives, au Registre des Sociétés Coopératives sous le numéro 18-SC 010 du 12 mars 2018 avec un capital social de 6 570 000 FCFA.

La vision de la coopérative est d'être une référence locale en matière de défense des intérêts de ses membres, principalement des producteurs de niébé, et de tous les acteurs agricoles de Pissila. Elle s'est attachée, depuis sa création, à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres à travers l'accroissement des revenus, la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim.

La coopérative est dirigée par un comité de gestion composé de trois membres dont un président, un secrétaire général et un trésorier. Il y a aussi une commission de surveillance constituée de trois membres. A ceux-là, s'ajoutent un responsable chargé de l'information et celui chargé de l'organisation.

Les principales activités de la coopérative sont la production, la transformation et la commercialisation du niébé. Dans le cadre de la transformation, elle dispose d'une unité de production de farine de niébé et de fabrique de pain local à base du niébé. Quant aux services offerts aux membres, ils vont de l'approvisionnement en intrants à travers le dispositif d'épargne Intrants, au stockage et à la mise en marché collective du niébé en passant par le conseil agricole grâce au dispositif de producteurs relais.

Dans la mise en œuvre de ses activités, la coopérative est accompagnée par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) comme l'Association Champenoise de Coopération Inter-Régionale (ACCIR), Fert, United States Agency for international Development (USAID via projet ViM Plus), Résilience et croissance économique au Sahel-Résilience renforcée (REGIS-ER via Yidigri), Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (DPAAH), mairie de Pissila et une Institution de Micro-Finance (IMF) en occurrence la Caisse populaire.

03

PRÉSENTATION DE NOTRE EXPÉRIENCE

La présentation de notre initiative aborde deux (02) points essentiels : l'identification des problèmes ou opportunités qui ont conduit à l'initiative et la description de l'initiative elle-même.



3.1. Problèmes ou opportunités à l'origine de l'initiative

L'insécurité grandissante dans la région du Centre-Nord, rendant difficile l'accompagnement sur le terrain des producteurs, et constitue le problème de départ qui a conduit la SCOOPS Sougri-Nso-Zama à mettre en place son initiative. Depuis sa création, en effet, la coopérative a toujours bénéficié d'un accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTF). Cet accompagnement s'est traduit par la mise à disposition d'animateurs qui assurent l'appui-conseil de proximité auprès des membres de la coopérative. A ces animateurs des partenaires au développement s'ajoutent d'autres acteurs étatiques. On peut dénombrer ainsi, entre autres, le chef de Zone d'Appui Technique d'Agriculture (ZAT), les chefs des Unités d'Animation Technique (UAT), le conseiller de Fert-ACCIR, l'animateur de la caisse populaire et l'animateur de REGIS-ER.

Or depuis 2019, la situation sécuritaire dans la commune de Pissila est devenue encore plus préoccupante. Certains acteurs ont dû procéder à un repli, rendant difficile, voire impossible, l'accompagnement de la SCOOPS en termes d'appui-conseil. Il s'en est suivi une forte demande des producteurs en services d'accompagnement agricole, demande pour laquelle les 12 Producteurs Relais (PR) de la coopérative n'étaient pas suffisamment outillés pour répondre. Les producteurs relais (PR) sont des membres de la coopérative qui savent lire et écrire en mooré (alphabétisés), acceptent de partager leurs connaissances, sont disponibles et ont une bonne capacité technique d'animation et production agricole. En collaboration avec ses différents partenaires, la coopérative a mis en place ce dispositif de 12 producteurs relais en tant qu'assistants dans l'appui-conseil aux membres. Ces producteurs relais ont été sélectionnés dans un pool de 102 producteurs pilotes (PP) et 50 animateurs endogènes (AE).

Le défi pour la SCOOPS était donc de minimiser l'absence des services d'appui-conseil des partenaires et de maximiser l'apport des PR dans l'accompagnement des différents membres. Le problème de renforcement des capacités des PR pour assurer efficacement l'accompagnement s'est posé à la SCOOPS Sougri-Nso-Zama.

Il a fallu trouver des réponses adéquates aux questions : comment poursuivre les activités de conseil agricole malgré l'absence des animateurs du fait de l'insécurité ? Comment maintenir le partage de l'information entre le producteur relais et l'animateur ? Comment favoriser un meilleur suivi à distance par l'animateur des activités de production agricole des membres de la coopérative ? A ces différentes interrogations, notre initiative a pu apporter des réponses satisfaisantes.



3.2. Description de l'initiative

Notre initiative a consisté à faire recours aux TIC, notamment les Smartphones, pour poursuivre les activités de conseil agricole malgré l'absence des animateurs du fait de l'insécurité et favoriser un meilleur suivi des activités de production agricole des membres de la coopérative. L'initiative s'est fondée sur approche d'intégration des TIC et de valorisation des compétences endogènes de la coopérative par l'autonomisation des producteurs relais. Ce qui était mis en avant ici c'est la capacité des OP à s'organiser pour gérer leurs activités agricoles elles-mêmes à travers leurs compétences et ses ressources internes ; et la promotion des TIC comme outils mobilisables pour un accompagnement permanent des OP par les techniciens à travers le dispositif des PR.

De façon concrète, la mise en œuvre de l'initiative a suivi cinq (05) grandes étapes suivantes :

1 L'organisation d'un atelier de réflexion

La SCOOPS Sougri-Nso-Zama et son partenaire Fert ont d'abord procédé à l'organisation d'un atelier de réflexion sur la situation contextuelle. Il s'est agi d'évaluer les voies et moyens pour poursuivre et pérenniser l'accompagnement de la coopérative, par son partenaire, dans le contexte d'insécurité qui prévaut dans la localité. Les différents échanges ont permis de retenir la mobilisation d'un potentiel de 50 animateurs endogènes dont 12 producteurs relais comme une alternative pour assurer l'appui conseil en lieu et place des techniciens. L'idée de l'atelier était de poser le problème à tous, partenaires et producteurs, et trouver de façon participative l'approche la plus innovante pour adresser convenablement le problème identifié.

MANQUANTE

Photo relative à l'organisation d'un atelier de réflexion

2 La sélection des producteurs relais et le découpage de leurs zones d'interventions

En rappel, en collaboration avec ses partenaires, la coopérative avait mis en place un dispositif de 12 producteurs relais en tant qu'assistants dans l'appui-conseil aux membres. Ces producteurs relais ont été sélectionnés dans un pool de 102 producteurs pilotes (PP) et 50 animateurs endogènes (AE). Pour être PR, il faut être membre de la coopérative, savoir lire et écrire en mooré, accepter de partager ses connaissances, être disponible et avoir une bonne capacité technique d'animation et production agricole.

Pour conduire cette initiative, les membres de la coopérative se sont convenus de retenir 3 producteurs relais, pour rester plus efficace et moins budgétivore. Ils ont été choisis dans le dispositif de 12 PR mis en place. Ainsi, c'est une équipe restreinte qui a été chargée de conduire l'initiative, sous la coordination d'un superviseur désigné parmi les 3 PR. Le rôle du superviseur est de servir de lien entre la coopérative et les techniciens des partenaires pour le reporting des activités menées et la prise en compte des recommandations pour le suivi des activités.

Afin de permettre aux PR de mener à bien les activités et de satisfaire les besoins des coopérateurs (trices) en termes de suivi et d'accompagnement, la SCOOPS Sougri-Nso-Zama a procédé à un découpage de sa zone d'intervention. Ainsi six (06) zones ont été dégagées (Dawaka, Noaka, Dibilou, ouintoKoulga, Poulalle et Pissila Nabmanegem) et réparties entre les PR pour une meilleure diffusion des bonnes pratiques agricoles.

3 Le renforcement des capacités des 3PR en matière de conseil agricole

Afin de permettre à l'équipe de mise en œuvre de l'initiative de jouer pleinement et efficacement leur rôle de conseillers agricoles endogènes, la coopérative a sollicité de son partenaire, Fert, une session de renforcement des capacités techniques qui a concerné,

- les itinéraires techniques de production : il s'est agi d'expliciter les techniques de préparation du sol (labour), la mise en place (semis, fertilisation, traitement phytosanitaire) et le suivi de l'évolution des plants de niébé jusqu'à la récolte ;
- la gestion des champs école : à ce niveau, les explications étaient relatives aux techniques de mise en place de parcelles tests de variétés et/ou de fertilisation qui portent sur le choix du site, le choix des intrants, la mise en place, le respect de l'itinéraire technique de production et le suivi du développement des tests ;
- la préparation d'une visite commentée : cela a permis de revenir sur l'organisation d'une visite commentée notamment de passer en revue des aspects relatifs à la mobilisation de la logistique nécessaire, au choix des invités et des intervenants, à la préparation de l'agenda de la séance et à l'élaboration du budget ;
- l'animation d'une visite commentée : au cours de la formation, il a été nécessaire de montrer le déroulement de la visite portant sur une problématique déterminée et de revenir sur les différentes étapes nécessaires pour la réussite d'une séance de visite commentée ;



- La prise en main d'un Smartphone : cela s'est traduit par une formation sur la manipulation des Smartphones notamment la connexion, l'utilisation, l'envoi des données, la prise de vues, le reporting des activités et partage des commentaires avec le conseiller et l'équipe de Fert.

4 Mobilisation des ressources financières et logistiques

L'étape de la mobilisation des ressources financières et logistiques est déterminante car elle conditionne même l'initiative. Pour la circonstance, le plaidoyer de la coopérative s'est orienté vers son partenaire Fert depuis le début. Fert a ainsi mis à la disposition de la coopérative, pour faciliter le travail sur le terrain par les PR, des ressources financières¹ pour assurer les frais de communication, de carburant et de restauration lors des sorties de suivi et les frais de communication. En termes d'appui logistique, et conformément à l'objet de l'initiative, la coopérative a plaidé la dotation des PR en téléphones portables. Ainsi, 3 Smartphones munis de puces téléphoniques ont pu être acquis pour le suivi des activités et la collaboration à distance. Les PR ont été accompagnés par le partenaire dans la prise en main de ces Smartphones.



5 L'exploitation du Smartphone par les PR

Les Smartphones ont servi comme moyens de communication, de suivi et de reporting entre les PR et les animateurs de Fert. L'appui-conseil par Smartphones interposés s'est mis en place à travers :

- la mise en place d'une flotte téléphonique entre les PR et les animateurs de Fert pour des échanges de vives voix et pour permettre aux PR de partager en tout temps et en tous lieux les difficultés et problèmes observés sur le terrain (dégâts sur les champs, infestation des plants, etc.) ;
- la prise et le partage de vues (photos, vidéos) avec l'animateur pour une meilleure prise en charge de la problématique rencontrée sur le terrain, surtout si elle n'est pas du ressort des compétences du PR ;
- l'appui permanent des PR par l'animateur en termes d'astuces, de conseils et de démarches pour un meilleur accompagnement des producteurs ;
- la collecte de données terrain en temps réel pour le Fert ;
- le reporting des activités menées.

1 Pour la campagne agricole 2020/2021, le montant des ressources financières allouées aux producteurs relais pour le suivi est de 515 300 FCFA.

04 CHANGEMENTS APPORTÉS PAR L'INITIATIVE

A la faveur de la mise en œuvre de cette initiative, plusieurs changements significatifs ont été relevés. On peut noter, entre autres, un développement de compétences endogènes en matière de conseil agricole, une meilleure compréhension et appropriation des TIC par les producteurs et une plus grande disponibilité et accessibilité des services d'appui conseil agricole.

4.1 Le développement de compétences endogènes en matière de conseil agricole

Les activités de renforcement des capacités et la collaboration étroite avec les techniciens (animateurs) de Fert ont permis aux PR d'acquérir une expérience unique et des connaissances éprouvées en matière d'appui-conseil agricole. Depuis le début de l'initiative, ce sont les PR qui mettent en place les champs école et organisent les visites commentées. Aujourd'hui, ils sont tous aptes à accompagner efficacement, et de façon autonome, les membres de la SCOOPS Sougri-Nso-Zama dans le processus de production du niébé.

4.2 Une meilleure compréhension et appropriation des TIC par les producteurs

Un autre changement perceptible apporté par la mise en œuvre de l'initiative est la démystification des TIC par les producteurs agricoles. Longtemps considéré comme un outil élitiste, le Smartphone est resté loin des cercles agricoles où la fracture numérique donnait quelques appréhensions à la réussite d'une telle initiative. Les résultats sur le terrain montrent que les producteurs ont vite compris les enjeux du recours aux TIC dans leurs activités agricoles, et mieux, les PR se sont très bien appropriés les Smartphones dans leurs nouvelles missions d'accompagnement et d'appui-conseil. L'initiative a donc eu le mérite de faire comprendre et de motiver les membres de la coopérative à adopter les nouvelles technologies dans le cadre de leurs activités. Pour preuve, en plus des PR, plusieurs membres de la SCOOPS ont acquis des Smartphones et un groupe WhatsApp a été créé pour le partage d'informations entre les producteurs relais et des membres.



4.3 Une plus grande disponibilité et accessibilité des services d'appui conseil agricole

L'un des plus grands changements apportés par l'initiative est d'avoir non seulement rendu à nouveau disponibles les services de conseil agricole malgré l'insécurité à Pissila, mais plus encore de les avoirs rendus plus accessibles. En effet certains producteurs ont reconnu qu'ils étaient plus à l'aise de solliciter les services de leurs pairs que d'interagir avec les techniciens qu'ils considèrent "une autorité administrative". L'option d'utiliser des producteurs, les PR, pour l'appui-conseil a alors permis d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité du service d'accompagnement. En effet, les producteurs relais étant tous résidents de leurs zones, ils sont plus disponibles et accessibles qu'un technicien. A titre illustratif, dans le cadre de l'appui conseil agricole en 2020, les PR ont effectué 58 sorties terrain, ce qui est difficilement réalisable pour un technicien. La multiplication des sorties terrain et l'accessibilité des PR ont permis de toucher un plus grand nombre de coopérateurs (trices).



“

**Témoignage de
Mariam OUEDRAOGO :**

« Avant on avait des difficultés dans la mise en œuvre de nos activités, notamment le manque de suivi par le technicien de Fert. Maintenant avec l'acquisition des smartphones, leur utilisation nous a facilité la tâche car on peut faire des vidéos de nos activités et les partager. En ce qui concerne les champs écoles, leur mise en place peut aussi faire l'objet de vidéo. Il en est de même pour les parcelles infestées, on partage les images afin de bénéficier d'un appui-conseil du technicien sur un remède approprié. A cela s'ajoutent les conseils que nous leur prodiguons notamment sur la rotation culturale malgré l'accès difficile des femmes au foncier, le renouvellement des semences pour une amélioration des productions.



Mme Ouedraogo Mariam

De plus, comparativement aux années antérieures, avec l'introduction des Smartphones et l'accompagnement rapproché des producteurs relais, nos membres sont plus favorables à fournir des données sincères de leurs productions. Tous les membres n'étaient pas, en effet, favorables à la déclaration de leurs quantités exactes de production. Avec la proximité des producteurs relais et la confiance qui s'est instaurée, les vraies informations en termes de récoltes sont désormais fournies.»



M. Mahamade SEBEGO

Témoignage de Mahamade SEBEGO :

« De par le passé, j'ai refusé le Smartphone. Aujourd'hui, j'approuve la nécessité de m'en procurer. J'ai même déboursé 70 000 FCFA pour me procurer un Infinix Hot 8. La nouvelle démarche d'accompagnement grâce à l'introduction des Smartphones est à saluer. On peut désormais faire des images en pleine activité et les partager immédiatement. Aussi, on peut s'inspirer des activités des autres pour améliorer nos pratiques. »

”

05 ENSEIGNEMENTS À RETENIR



5.1. Facteurs de réussite

Les facteurs qui ont contribué à la réussite de l'initiative sont entre autres :

- L'implication de tous les membres de la coopérative et du partenaire dans la définition du problème et la formulation de l'initiative : cela a permis de gagner déjà en termes d'information et de mobilisation des acteurs autour de l'initiative.
- L'engagement et la volonté réelle des membres de la coopérative à mettre en œuvre l'initiative : la concertation dans la mise en place de l'initiative a été également une étape qui a permis de susciter l'engagement des membres pour résoudre le problème identifié.
- L'existence d'un dispositif réseau de producteurs relais (PR) : la coopérative disposait déjà d'un réseau de PR dynamiques qui ont la volonté de partager leurs connaissances avec les membres.
- La disponibilité d'un partenaire à accompagner l'initiative : la coopérative avait depuis le début un partenaire, Fert, dont elle a su garder la mobilisation autour de l'initiative.



5.2. Facteurs d'échec ou obstacles à lever

Parmi les difficultés et obstacles à lever pour réussir une telle initiative on peut citer :

- **L'instabilité du réseau téléphonique**

La défaillance de la connexion du réseau mobile et de l'Internet a parfois perturbé la communication entre les producteurs relais (PR) et les techniciens. Cette perturbation a aussi affecté la communication entre les PR et les membres qui bénéficient de l'appui-conseil agricole.

- **L'insuffisance de moyens de mobilité**

La coopérative disposait d'une seule moto pour 3 PR et cette moto a été acquise des années avant cette initiative. En conséquence, les PR ont dû louer ou mobiliser leurs moyens de déplacement personnels pour assurer la mise en œuvre de l'initiative. L'idéal aurait été que la coopérative puisse se doter de moyens de déplacements performants et adaptés au contexte rural. Cela aurait permis aux PR d'être plus opérationnels et plus efficaces.



5.3. Conditions de répliquabilité de l'expérience

Les conditions dans lesquelles notre initiative peut être répliquable sont les suivantes :

- L'OP doit disposer d'un réseau de producteurs relais dynamiques ;
- Les producteurs relais doivent savoir lire et écrire en langue locale ;
- Les producteurs relais doivent être formés sur les nouvelles technologies agricoles afin de contribuer à leur adoption dans les différentes zones ;
- L'OP doit former et mettre à la disposition du réseau de PR des smartphones munis de puces téléphoniques ;
- L'OP doit disposer de moyens financiers et logistiques (motocyclettes) pour faciliter la mise en œuvre des activités par les producteurs relais ;
- L'OP doit pouvoir mobiliser l'accompagnement d'un partenaire technique et financer (mise à disposition de moyens financiers et logistiques, mise à disposition de techniciens).

